

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Septembre 2021

216x21

REMBOURSEMENT RÉGIE BILLETTERIE **DES SPECTACLES ANNULÉS** **CRISE SANITAIRE COVID-19**

En raison de la crise sanitaire Covid-19 et en application des décrets en vigueur prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, des spectacles ont été annulés ou reportés à une date ultérieure.

C'est le cas notamment des spectacles « A l'ombre des cigalons » programmé le 12 mars 2021 et le spectacle « Brassens, inconnu, méconnu » programmé le 18 avril 2021 pour lesquels Monsieur Munoz Georges avait réglé des places en lignes pour un montant de 44€ et pour lesquels il souhaite un remboursement de 44€ correspondant.

Il est proposé au Conseil Municipal le remboursement de 44€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- DÉCIDE de rembourser la somme de 44€ à Monsieur Munoz Georges

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Octobre 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI